

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge

Herausgeber: Générations

Band: - (2009)

Heft: 4

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pas d'inquiétude pour l'AVS

A propos d'un article Panorama (mai 2009)

Selon votre article, les réserves de l'AVS n'ont pas de soucis à se faire grâce aux bénéfices de plus de 12 milliards cumulés entre 2000 et 2007.

Je peux vous dire que les bénéfices de l'AVS se font sur le dos des retraités.

Comme exemple, mon cas: selon l'office AVS de Lausanne, j'ai droit à une rente complète, mais mon revenu annuel moyen n'étant que de 69 768 francs, je n'ai droit qu'à une rente de 2116 francs par mois. Pour obtenir la rente complète de 2280 francs, il faut avoir un revenu moyen de 89 000 francs, selon le téléphone d'un employé de l'AVS.

J'ai toujours cru que la rente AVS était une assurance sociale, mais je constate qu'une fois de plus, ce sont les riches qui profitent des institutions di- tives sociales.

Georges Jaccoud

Mon chien, jamais!

A propos des matous qui ont du chien (juin 2009)

Moi, je n'amènerai jamais mon chien à des télés-réalités! L'avant-concours, il doit subir le toilettage... L'après, le chien doit attendre des heures... dans la chaleur des néons et le stress. De plus, ces émissions ne servent à rien!!! Ce n'est plus un animal... mais un robot.

Daphné Helbling-Feij

Manque de neutralité

Fiche pratique

«Votre argent» (juin 2009)

Comme souligné, quelques institutions de prévoyance autorisent, moyennant certaines conditions, un versement en capital allant au-delà des 25% fixés dans la LPP. Et, comme dirait l'autre, «c'est là que les chats se peignent!» Que faire, car, à écouter d'aucuns, c'est fou ce qu'il y a comme experts en la matière, il n'y a qu'à...

L'avertissement figurant à la fin de l'article et selon lequel il serait judicieux de se référer à un conseil avisé et neutre

émanant d'un spécialiste est important. Il n'empêche que, dans la pratique, s'il s'agit de se référer à son banquier ou à son assureur, j'émettrai des doutes pour ce qui touche à la neutralité. Une extrême prudence est de mise et il ne faut pas oublier que le but de la prévoyance professionnelle (art. 1 LPP) est de «... permettre aux personnes âgées ... de maintenir leur niveau de vie de manière appropriée...» Trop de politiciens ont oublié la portée de cet objectif, ce n'est pas une raison pour leur emboîter le pas.

André Groux,

*secrétaire de l'Association
des représentants du personnel
dans les institutions de prévoyance*

Publicité en allemand

Merci pour votre journal, toujours aussi intéressant, mais pourquoi recevoir en annexe un catalogue de mode en langue allemande! Dommage.

Meilleures salutations.

Raymonde et Victor Meylan

Quelques lecteurs nous ont fait part de leur étonnement, voire de leur contrariété, concernant un encart publicitaire en allemand glissé le mois dernier dans votre magazine préféré. Nous faisons notre possible pour que cela ne se produise pas. Mais notre marche de manœuvre est limitée. En effet, ces encarts arrivent directement à l'imprimerie sans que nous les ayons vus auparavant. Ils sont publiés dans le cadre d'un accord nous liant à un magazine alémanique afin d'attirer des publicités touchant tout le pays. Et il arrive – heureusement rarement – que certains publicitaires ne se donnent pas la peine pour des raisons de coût de traduire leur matériel promotionnel. Pour notre part, à moins de nous couper de toutes les publicités nationales, nous ne pouvons qu'accepter et déplorer cet état de fait. La contrepartie, c'est que grâce à ces apports financiers, nous sommes en mesure de vous proposer un journal de qualité à un prix extrêmement attractif. Et puis, comme toujours, c'est le client qui décide. A vous de savoir si cette publicité est intéressante ou ne mérite qu'un classement vertical immédiat.

Têtes pensantes

**A propos de l'éditorial
de Jean-A. Luque (juin 2009)**

Vous qui sans doute êtes une « tête pensante », comment pouvez-vous penser que M. Darbellay et ce professeur de l'EPFZ soient de mauvaises personnes?

Il est convenu que nous, les vieux, sommes riches, gâtés. Tous, même moi.

L'AVS me verse 2280 francs chaque mois. Avec cela, vogue la galère.

Personnellement ce n'est pas une descente aux enfers. Je peins et de temps en temps, je vends. J'écris et quand sort un de mes livres, ils s'achètent. Il suffit de se lever aux aurores. Il ne faut pas trimer, il faut aimer passionnément ce que l'on fait.

J'ai eu trois cancers, bien meilleur marché! Une chance! 50 000 francs non mais!

Quant à l'oisiveté, voilà bien un mot qui ne veut rien dire. Puisque même quand on ne pense à rien notre cerveau travaille à tire-larigot.

Oui je vis seule. Oui, oui, oui, je fais tout comme si de rien n'était. Car mon caractère de vieille qui n'en fait qu'à sa tête ne serait supporté par personne dans un EMS.

Et puis, avec un peu de chance, je m'éteindrai en regardant «Plus belle la vie» à la télévision. Une belle mort, non?

A vous, cher Monsieur, qui pensez comme on pense quand on pense vraiment, croyez à mon amitié.

Avec le sourire.

Maritza Faes

C'est toujours

la faute à...

Votre dernier éditorial a attiré mon attention... Vous parlez d'une réflexion nauséabonde de la part de M. Ch. Darbellay et je comprends partiellement votre indignation.

Toutefois, je pense que les maladies des «vieux», dont je fais partie, méritent une analyse méticuleuse et approfondie. Domaine très délicat, puisqu'il s'agit de personnes et non d'objets!

S. Reymondin